

Découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 2000 et 2001

Autor(en): **Terrier, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **50 (2002)**

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-728242>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La rédaction de cette chronique coïncide avec l'achèvement du vaste chantier archéologique de la cathédrale Saint-Pierre. Commencées en mai 1976, ces recherches ont été poursuivies inlassablement sur plus de vingt-cinq années. Aujourd'hui, les résultats de ces investigations constituent une documentation unique, unanimement reconnue par la communauté scientifique internationale. Le concept adopté pour la mise en valeur de ce patrimoine archéologique fait école et Genève est fréquemment prise en exemple pour la réalisation de musées de site comparables. La qualité de ces travaux contribue donc au rayonnement de notre cité et il est opportun, à un moment où cette entreprise considérable arrive à son terme, de remercier tous les acteurs ayant œuvré à son succès et plus particulièrement Charles Bonnet qui a dirigé ces fouilles de façon magistrale. Les années 2002 et 2003 seront mises à profit pour aménager la dernière étape du parcours de visite qui donnera accès à la crypte annulaire conservée sous le chœur de la cathédrale. En parallèle, une synthèse des résultats obtenus sera élaborée pour être publiée à l'occasion de l'inauguration de cet ultime agrandissement du parcours didactique, probablement au printemps de l'année 2004.

Les fouilles archéologiques entreprises au cours de ces dernières années sur le domaine antique du parc de La Grange ont également pris fin. Là encore, les découvertes ont été bien au-delà de nos espérances, puisque l'enchevêtrement des vestiges permet de suivre l'évolution du domaine sur plus de deux millénaires. Une première étude portant sur les établissements d'époque gauloise et du Haut-Empire donne une idée de la richesse des constructions qui furent édifiées dans ce lieu privilégié. Au vu de ces résultats, la Ville de Genève s'est engagée à mettre en valeur ce site archéologique unique. Un concours d'architecture a été lancé au cours de l'année 2002 afin d'élaborer un projet de qualité adapté à l'atmosphère si particulière du parc de La Grange.

Une exposition de grande envergure sur les Allobroges est en cours de préparation, en partenariat avec le Musée d'art et d'histoire de la Ville de Genève, le Service cantonal d'archéologie et le Musée dauphinois de Grenoble. Elle sera accueillie dans les murs de l'institution municipale genevoise dans le courant de l'automne 2004, après avoir parcouru différentes villes de France. Il serait judicieux de pouvoir coupler la venue de cette exposition, qui comprend une forte contribution genevoise, avec l'inauguration du site archéologique du parc de La Grange. Une telle synchronisation permettrait alors d'illustrer la richesse du patrimoine genevois, tout en mettant en lumière la qualité de la collaboration qui s'est toujours instaurée entre le Musée d'art et d'histoire et le Service cantonal d'archéologie.

Nous entamons également la dernière étape des fouilles archéologiques entreprises sur une surface considérable en relation avec la restauration de l'église Saint-Gervais. La richesse des découvertes permet de retracer l'histoire de ce lieu du Néolithique jusqu'à nos jours. Espace cultuel et religieux depuis la nuit des temps, ce site majeur de la rive droite donne un éclairage nouveau à ce quartier. Il sera aménagé au terme des recherches archéologiques pour être finalement mis à la disposition du public. Un volume généreux, dominé par les

vestiges, est prévu au sein de cet espace archéologique afin d'accueillir des expositions, des conférences ou toute autre activité en relation avec le patrimoine.

Dans ce même quartier de Saint-Gervais, le Service cantonal d'archéologie a été amené à réaliser un autre type d'intervention en relation avec le patrimoine bâti. En effet, les travaux de réhabilitation de plusieurs immeubles de la rue de Coutance ont révélé, entre autres découvertes, des élévations architecturales de la première moitié du XV^e siècle dissimulées derrière les façades modernes. La publication du deuxième tome de l'Inventaire des monuments d'art et d'histoire, consacré au quartier de Saint-Gervais, a été fort utile pour mener à bien les recherches sur le terrain. Ce dossier nous donne l'occasion de saluer la nomination des historiens de l'art et historiens attachés à la réalisation de cet inventaire au sein de la Direction du patrimoine et des sites, nomination qui facilitera notre collaboration future.

L'année 2001 a vu le démarrage d'un projet de grande envergure devant être réalisé sur plusieurs années. Il s'agit de la fouille du château de Rouelbeau entreprise en parallèle avec la restauration et la mise en valeur des ruines conservées au sommet du site castral. Ce programme se développera conjointement avec les travaux de revitalisation des sources de la Seymaz. Ainsi, un patrimoine exceptionnel pourra être mis à la disposition de la population, lorsque cette entreprise arrivera à son terme.

À nous lire, on prend conscience de l'effort que nous déployons pour la mise en valeur des sites archéologiques et il devient alors aisé d'imaginer combien notre volonté d'ouverture vers un public élargi nous motive dans nos travaux de fouilles. En effet, au cours de ces prochaines années, ce sera tout un pan de notre histoire qui sera à la disposition des écoliers, des citoyens ou encore des touristes, qui profiteront alors des découvertes réalisées par les archéologues au cours des dernières décennies. Tous ces travaux sont le fruit d'une gestion raisonnée du patrimoine archéologique, comme celui de recherches scientifiques, permettant d'assurer la qualité des résultats présentés. Ces démarches entreprises autour de l'archéologie nécessitent des moyens adaptés et nous désirons exprimer notre gratitude envers Laurent Moutinot, président du Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, pour l'intérêt et l'appui qu'il porte à notre activité. Enfin, et en guise de conclusion, nous saluons l'arrivée d'un nouveau directeur du patrimoine et des sites en la personne de Bernard Zumthor dont les compétences ainsi que la sensibilité qu'il a toujours exprimée envers notre discipline nous rendent extrêmement confiant en l'avenir.

La Ville · Rive gauche

Les investigations archéologiques menées sur la rive gauche ont été effectuées à la cathédrale Saint-Pierre, à la place Charles-Sturm et au parc de La Grange. Une intervention sous-lacustre a également été entreprise sur la station littorale du Plonjon.

Cathédrale Saint-Pierre

(Coord. 500.410/117.430, alt. 400.00 m)

La préparation du nouveau circuit de visite du site archéologique sous le chœur de la cathédrale actuelle offre la possibilité de reprendre l'état de la question sur l'ensemble du groupe épiscopal. Ces recherches en cours ont permis de définir plusieurs plans d'époque dont



1. Cathédrale Saint-Pierre | Sépulture en cours de dégagement recouverte par un sol de mortier mêlé à de l'argile appartenant à une modeste construction antérieure à l'époque augustéenne

les datations sont vérifiées par l'analyse très fine des céramiques contenues dans les horizons contemporains¹.

Pour les occupations anciennes, la perception d'une véritable organisation de l'espace est délicate à saisir. Les vestiges sont mal conservés et les zones dégagées trop étriquées pour avoir une vision d'ensemble des rares traces de sablières et trous de poteaux mis au jour. Une grande habitation contemporaine de La Tène D1 a été entièrement dégagée à l'extérieur et au sud de la chapelle des Macchabées. Cette structure d'habitat est bien datée, car la rue qui la borde à l'est est déplacée au-dessus des pièces d'habitation et cela à l'époque augustéenne. Dès cette période, la situation se clarifie et plusieurs bâtiments sont identifiés : ils furent détruits par un incendie général qui ravagea une surface considérable de la ville entre 40 et 50 ap. J.-C².

Une découverte étonnante effectuée sous la nef de la cathédrale doit être mentionnée. Il s'agit d'une sépulture aménagée dans le courant de La Tène D1 dont la datation est précisée par la présence de céramique peinte dans le remplissage de la fosse d'inhumation. La tombe a été recouverte postérieurement d'une petite construction sur sablière dotée d'un sol de mortier mêlé à de l'argile (fig. 1). Cet aménagement très soigné ne semble pas avoir été beaucoup utilisé, aucune trace de passage ou d'usure n'ayant été observée à la surface de ce sol resté intact et ne présentant aucun signe d'affaissement au-dessus du corps. Une structure rectangulaire, non encore fouillée, se situe à proximité du squelette

1. Cette recherche est dirigée par Charles Bonnet et elle implique Alain Peillex, responsable des fouilles, ainsi que Marc-André Hal-dimann, chargé de l'analyse des céramiques.

2. Voir BONNET 1998, pp. 12-15 ; TERRIER 2000, pp. 165-168

2. Cathédrale Saint-Pierre | Création d'un passage souterrain rendu nécessaire pour l'aménagement du site archéologique et traversant des niveaux d'occupation qui s'échelonnent entre La Tène D1 et le début du Bas-Empire.



dégagé et dans la partie orientale de l'édicule. Un nouveau bâtiment est édifié sur cet emplacement durant l'époque augustéenne. Plus vaste et mieux établie que la construction précédente, cette nouvelle réalisation architecturale présente une chambre centrale comportant en son milieu une base rectangulaire marquée par des *tegulae* posées à plat³. Cet aménagement est placé au-dessus de la structure antérieure signalée à proximité immédiate de la sépulture. L'interprétation de cette tombe particulière, ménagée semble-t-il dans une zone d'habitat, nécessitera une étude plus approfondie, cette découverte exceptionnelle devant être mise en perspective à l'intérieur du contexte genevois⁴. Des comparaisons avec des sites plus éloignés seront nécessaires pour qu'il soit possible de proposer des hypothèses quant à sa signification.

Après l'incendie survenu vers le milieu du 1^{er} siècle ap. J.-C., la grande construction augustéenne est délaissée et deux murs maçonnés correspondant à des aménagements de terrasse ou de clôture semblent indiquer un abandon du site. Cet emplacement ne verra plus aucun aménagement avant le IV^e siècle, période à partir de laquelle des alignements de trous de poteaux paraissent définir une limite entre un habitat qui s'organise à l'ouest et l'enceinte réduite récemment édifiée à peu de distance à l'est.

Les nouvelles analyses réalisées dans ce secteur pour la création d'un passage souterrain nécessaire à l'aménagement du site archéologique (fig. 2) ont permis de reprendre l'étude de la troisième église épiscopale. Il s'agit de l'église déjà signalée sur les plans de la fin

3. Voir TERRIER 2000, pp. 166-167

4. Voir HALDIMANN/MOINAT 1999

du XIX^e siècle et dont l'abside outrepassée, de grandes dimensions, étonnait. Lors de ces récentes investigations, la découverte d'un nouveau segment de cette abside aide à la restitution du chœur dont le plan semble quelque peu aplati. En relation avec ce chœur, il faut restituer une nef étroite, de modestes proportions, qui sera agrandie jusqu'au VII^e siècle. Dès lors, il paraît clair que cet édifice chrétien existait déjà au IV^e siècle et que son architecture, sans cesse modifiée et en relation avec le baptistère, pourrait bien être à l'origine de la cathédrale actuelle.

Place Charles-Sturm

(Coord. 500.896/117.172, alt. 398.00 m)

Le site de la place Charles-Sturm est localisé en limite nord du plateau des Tranchées et se trouvait dès l'époque gallo-romaine sur l'axe menant à la ville haute. Les découvertes réalisées à l'extrémité occidentale de cet axe, notamment au niveau de la rue des Chaudronniers⁵, donnent une image de l'urbanisation antique de cette voie principale conduisant au pont sur le Rhône⁶. À la fin du V^e siècle, la princesse burgonde et catholique Sedeleuba fonda une église dédiée à saint Victor que l'on situe généralement à proximité de l'église orthodoxe russe. Cette basilique funéraire, devenue abbaye, fut cédée à l'abbé Odilon de Cluny au début du XI^e siècle pour y établir un prieuré⁷. Un important faubourg se développa autour de ce centre religieux jusqu'à la fin du Moyen Âge. À partir de 1531, les murs de Saint-Victor furent progressivement démantelés pour finalement faire place à un terrain dégagé en avant des fortifications bastionnées établies dans le courant du XVI^e siècle. Un nouveau front défensif fut réalisé à partir de 1716, la limite externe du système avancé formé de contre-gardes, fossés et chemins couverts atteignant le centre de la place Charles-Sturm⁸.

Cette parcelle détient donc un très riche potentiel archéologique et la réalisation d'un futur musée d'ethnographie sur cet emplacement nécessitait une série de sondages préliminaires, afin de définir un programme d'intervention adapté au chantier de construction. En raison de la brièveté des délais, ces investigations furent entreprises avant la votation populaire qui refusa le projet. La moitié nord-ouest de la parcelle ayant été terrassée sur une grande profondeur au début du XX^e siècle en vue d'y créer un musée d'histoire naturelle, la prospection archéologique réalisée au cours de l'été 2001 ne concerna que la moitié sud-est de cet espace⁹.

Un premier sondage ouvert sur toute la largeur de la parcelle et pratiquement au centre de cette dernière, hors de l'emprise des fortifications avancées du XVIII^e siècle, n'a pas révélé de vestiges particuliers. Les couches de remblais modernes contenant de la céramique des XIX^e et XX^e siècles se succèdent jusqu'à une profondeur de plus de 2,50 mètres et présentent une forte pente en direction de la rue Ferdinand-Hodler. Dans la partie située à l'autre extrémité, à proximité de la rue Charles-Sturm, les graviers et sables du retrait wurmien apparaissent à près de 40 centimètres sous le sol actuel. Aucune structure archéologique n'a été repérée au sommet de cet horizon correspondant à la fin de la dernière glaciation¹⁰.

Un deuxième sondage de plus grande envergure a été ouvert dans la partie sud-est de la parcelle, au voisinage du boulevard des Tranchées. Là encore, le gravier naturel est fortement entamé par les mêmes remblais modernes déposés à proximité du talus descendant en direction de la rue Ferdinand-Hodler. En revanche, du côté opposé, une série de fosses

5. Voir BONNET 1986, pp. 55-58 ; HALDIMANN/RAMJOUÉ/SIMON 1991

6. Voir BONNET 1996, pp. 30-32

7. Voir SANTSCHI 1991, pp. 239-283

8. Voir MASSÉ 1846 ; TERRIER 1996, pp. 14-31

9. Ce chantier archéologique était placé sous la responsabilité d'Isabelle Plan et de Marion Berti. Romano Riotorto Mallo et Luis Rial ont assuré le dégagement des vestiges.

10. Nous remercions tout particulièrement Michel Meyer du Service cantonal de géologie pour les interprétations données en cours de chantier.



3 (ci-dessus). Place Charles-Sturm | Dégagement du niveau de gravier correspondant au dernier retrait glaciaire à la surface duquel se dessinent des fosses contenant une grande quantité de matériel gallo-romain.

4 (ci-contre). Parc de La Grange | Évocation du domaine antique avec l'agglomération de Genava restituée au second plan

11. Ces constatations sont tirées d'une première observation du matériel céramique réalisés par Marc-André Haldimann.

12. Pour une bibliographie complète sur les découvertes gallo-romaines réalisées dans le quartier des Tranchées, voir PAUNIER 1981, pp. 96-105

13. L'étude pluridisciplinaire était placée sous la responsabilité scientifique de Marc-André Haldimann qui anima une équipe constituée principalement d'Évelyne Broillet-Ramjouié, de Pierre André et de Matthieu Poux. La fouille était dirigée sur le terrain par Gaston Zoller qui encadra Manuel Picarra et Luis Rial, ouvriers spécialisés dans les travaux archéologiques.

14. HALDIMANN *et alii* 2001, pp. 9-13

15. TERRIER 2000, pp. 192-193

16. TERRIER 2002.1

17. POUX 2002; HALDIMANN *et alii* 2001, p. 7

contenant un riche matériel gallo-romain a été mise au jour au sommet du retrait wurmien (fig. 3). Ces structures en creux ont fourni une importante quantité de céramiques antiques, ainsi que des fragments de mortier, d'enduits peints ou, encore, de sols en *terrazzo*. Les nombreux tessons de céramique recueillis couvrent une période allant de La Tène jusqu'à la fin du III^e siècle de notre ère, avec une large représentation pour l'époque augustéenne. Il s'agit aussi bien de vaisselle culinaire que de service de table. Une partie de ce mobilier correspond à du matériel d'importation, alors qu'une autre provient d'une production régionale¹¹. La fragmentation, le brassage comme les collages effectués entre des fragments provenant de structures différentes indiquent que ces ensembles n'ont pas été déposés durant l'Antiquité, mais sans doute à une période ultérieure.

Le plateau des Tranchées a été profondément remanié depuis l'implantation du nouveau front de fortifications édifié à partir de 1716 jusqu'aux terrassements effectués entre 1913 et 1916 dans le cadre du projet de construction d'un musée d'histoire naturelle. Les couches archéologiques, tant médiévales que gallo-romaines, furent en grande partie arasées au cours de ces interventions modernes. Aujourd'hui, la découverte d'un riche matériel antique dans des niveaux remaniés confirme la présence d'une occupation humaine dès cette période à proximité de la place Charles-Sturm¹². Il reste à espérer que des travaux futurs permettront d'identifier les vestiges correspondant à ces témoins archéologiques et que l'église Saint-Victor pourra être localisée un jour.

Parc de La Grange

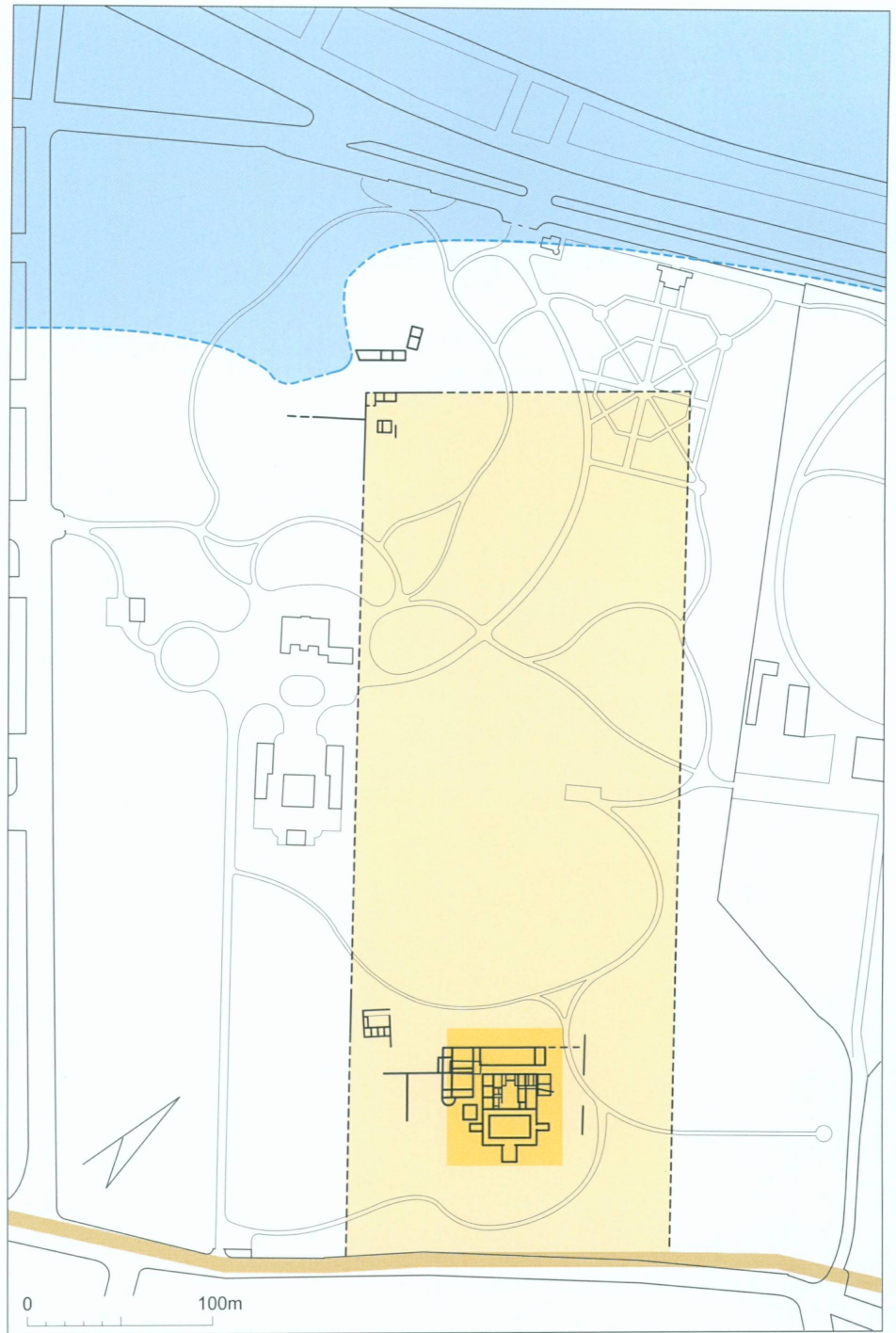
(Coord. 500.050/117.870, alt. 397.00-400.00 m)

La dernière campagne de recherches archéologiques sur le site de la *villa* antique du parc de La Grange (fig. 4) s'est terminée au mois de février 2001. Ces ultimes investigations n'étaient pas destinées à ouvrir de nouvelles surfaces de fouilles, mais plutôt à préciser la chronologie du site, notamment par l'analyse de la céramique, et à vérifier certaines hypothèses développées lors des premières étapes d'élaboration du dossier scientifique. Parallèlement à ce travail effectué sur le terrain, l'accent fut mis sur la restitution architecturale du palais antique¹³. Deux grandes étapes constructives ont pu être identifiées, la première concerne la *villa* à l'époque tardo-augustéenne (10-30 ap. J.-C.) et la seconde correspond à un vaste chantier de rénovation placé entre 50 et 80 ap. J.-C. Les nombreux fragments de peintures murales recueillis dans les diverses couches de destruction complètent cette vision et donnent une idée du programme décoratif attaché principalement à la phase tardo-augustéenne. L'*atrium*, pièce centrale de la *domus* antique, présentait à cette époque une solution ornementale apparentée à des exemples d'origine campanienne, comme à Herculaneum, lui conférant ainsi un aspect luxueux¹⁴.

Des traces d'occupations antérieures au palais gallo-romain étaient conservées sur l'établissement antique. La présence de mégalithes découverts en position secondaire dans des niveaux gaulois a déjà été évoquée au sein de cette revue¹⁵. Cette particularité a été observée sur d'autres sites genevois¹⁶ et pourrait suggérer, dans certains cas, une continuité de la fonction religieuse d'un lieu depuis les temps les plus reculés. Au parc de La Grange, une fouille minutieuse de l'ensemble de la surface exploitée par les archéologues a révélé l'existence d'un réseau complexe de fossés creusés dans le terrain naturel sur l'emplacement de la future *pars urbana* (fig. 5 et 6). Le matériel provenant de ces structures a été examiné et l'étude approfondie réalisée sur les petits objets a fourni de précieuses données qui remettent en question une partie des acquis¹⁷. Ainsi, la mise en évidence de certains

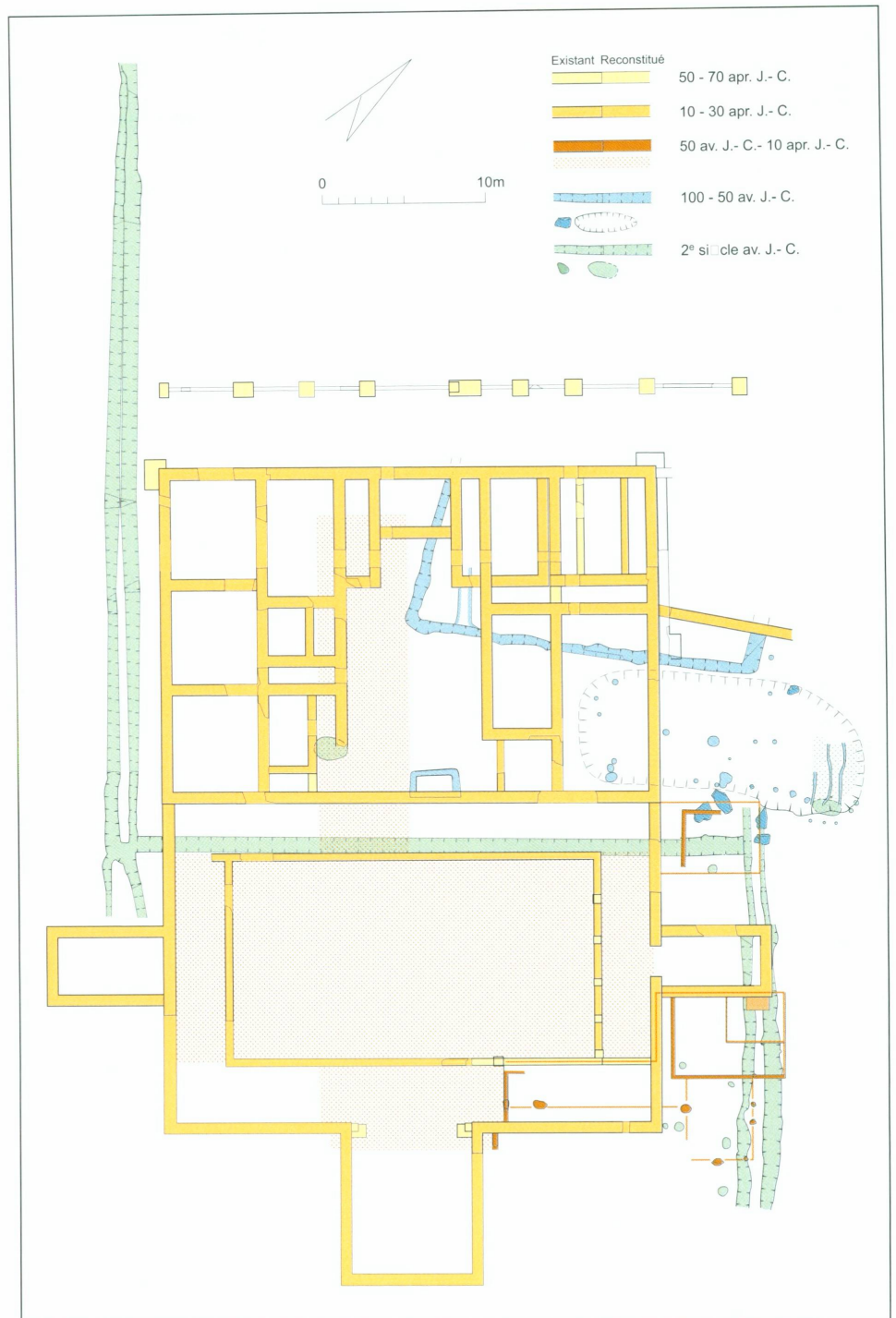


5. Parc de La Grange | Le domaine antique du parc de La Grange au sein du cadastre moderne. La maison de maître gallo-romaine constituant la *pars urbana* de cet établissement est signalée en jaune foncé.



types de fibules incite à retenir une datation très haute pour la fondation de cet habitat qui aurait déjà pu intervenir au V^e siècle av. J.-C.

Le nombre et la qualité de ces objets impressionnent et portent à considérer le site du parc de La Grange comme un cas exceptionnel. Une vingtaine de fibules, des fragments de parure en verre, de la vaisselle métallique, ainsi que des terres cuites architecturales, constituent autant d'indices permettant d'attribuer un statut privilégié aux premiers rési-



dents du parc de La Grange, ouverts aux influences italiques. Ce sentiment est renforcé par l'abondance d'amphores associées à une vaisselle d'importation nécessaire à la consommation du vin, denrée précieuse par excellence. À ce premier constat viennent s'ajouter des observations étonnantes à propos de la conservation de certains objets. Une série de fibules présentent en effet des traces nettes de mutilations issues d'un rituel bien attesté dans les sanctuaires gaulois. Les vestiges d'un édifice ont été ensevelis avec les objets décrits ci-dessus au sein d'une vaste fosse et l'on est tenté d'attribuer à nouveau une dimension

rituelle à un tel acte. Ainsi, tout porte à croire que le domaine du parc de La Grange fut une résidence aristocratique où les sphères domestique et religieuse étaient étroitement associées. La pratique des offrandes à une divinité, comme l'organisation de festins cérémoniels, ont ainsi pu se dérouler au voisinage de l'habitation¹⁸.

La totalité des structures en creux d'époque gauloise sera définitivement remblayée au milieu du I^{er} siècle av. J.-C. pour faire place à des constructions en bois édifiées autour d'une cour. Le plan de la *villa* antique, construite quelques décennies plus tard, tiendra compte de cette organisation architecturale antérieure. Le nouveau palais appartient sans doute à Titus Riccius Fronto, membre d'une des grandes familles aristocratiques allobroges et premier propriétaire supposé de la *villa* du I^{er} siècle de notre ère.

La partie ouest de la *pars urbana*, occupée aux époques tardives, a également été exploitée au cours de cette dernière campagne de fouilles, mais l'étude de ces niveaux n'est pas encore terminée. Le matériel recueilli est moins abondant que pour les périodes antérieures et l'interprétation des structures n'est pas aisée. Deux modestes bâtisses élevées sur des solins de pierres sèches sont édifiées au sein d'un niveau contenant de la céramique de la seconde moitié du IV^e siècle. Elles seront ensuite complétées par des constructions formant un ensemble qui tient toujours compte de la présence de la *domus* antique. Bien que la chronologie détaillée des nombreux remaniements successifs soit difficile à établir, l'occupation de cette zone est attestée jusqu'au VI^e siècle, si l'on se réfère à la céramique récupérée. Aucun témoignage archéologique ne permet de prouver une activité continue entre le VII^e et le IX^e siècle. Cependant, le site semble avoir été utilisé comme habitat tout au long de cette période car les constructions de l'extrême fin du haut Moyen Âge tiennent encore compte de l'organisation des bâtiments de l'Antiquité tardive.

Un vaste édifice rectangulaire de 16 × 14,50 mètres peut être restitué à partir des alignements de trous de poteaux mis au jour à l'intérieur de l'aile occidentale de la *villa* du Bas-Empire¹⁹. Cette réalisation architecturale de grande envergure pour l'époque – le matériel céramique contemporain est attribué au X^e-XI^e siècle – marque encore l'importance de ce domaine à l'orée du Moyen Âge. L'étude approfondie de cette documentation, mise en perspective avec une relecture attentive des documents d'archives, permettra sans doute de mieux comprendre la destinée de ce domaine au cours des périodes tardives.

Une fois les fouilles terminées, nous avons approché les autorités de la Ville de Genève pour élaborer un programme de mise en valeur du site. Pour nous aider dans cette tâche, nous avons fait appel à Luigi Marino, professeur à l'Université de Florence, qui enseigne l'art de la restauration et de la présentation des sites archéologiques. Ainsi, nous avons opté pour une mise en valeur du site avec deux espaces restreints où les vestiges authentiques de la demeure romaine seront encore visibles et accessibles au public, le reste de la surface fouillée étant remblayé. Le plan complet du palais antique sera reconstitué sur le terrain à l'aide de plantations marquant l'alignement des murs formant le péristyle, les pièces de l'habitation distribuées autour de l'*atrium*, tout comme le portique s'ouvrant sur le lac. Le promeneur pourra donc aisément faire le lien entre les ruines présentées dans les petites zones ouvertes sur le sous-sol et les restitutions végétales. Pour obtenir une vision d'ensemble, il sera nécessaire de créer un belvédère au sommet duquel le visiteur pourra se tenir afin de prendre du recul et, à l'aide d'un appareil didactique approprié, comprendre le site qui se présente sous ses yeux. Ce projet a fait l'objet d'un concours d'architecture organisé par la Ville de Genève durant l'année 2002. Nous remercions d'ores et déjà le Service des bâtiments pour l'intérêt qu'il porte à ce dossier²⁰.

18. POUX 2000

19. TERRIER 2002.2; BONNET 1998, pp. 17-18

20. Nous exprimons notre gratitude à Michel Ruffieux, directeur de la Division de l'aménagement et des constructions, qui a toujours apporté le soutien indispensable à la bonne marche d'un tel projet, ainsi qu'à Françoise Lacroix, architecte, qui assure le suivi du dossier.

La station du Plonjon, située dans la rade de Genève entre le débarcadère des Eaux-Vives et le port de la Nautique, est le plus vaste site littoral conservé sur le Banc de Travers. Cet établissement est attribué au Bronze final par les objets récoltés anciennement et conservés au Musée d'art et d'histoire de Genève. En revanche, ce site n'avait jamais été daté par dendrochronologie. Pour combler cette lacune, une petite opération a été mise sur pied en juillet 2000 afin de prélever quatorze pilotis dans la partie centrale du site, à la hauteur de la palissade qui protège l'établissement du côté du lac²¹. Parmi les bois prélevés, les mieux conservés dépassent de près d'un mètre du sédiment lacustre, tandis que la pointe la plus profonde est enfoncée dans le sol de plus de 1,80 mètre. Le diamètre maximum mesuré sur un des pieux arrachés est de vingt-quatre centimètres. Tous les bois sont en chêne. La datation dendrochronologique de six échantillons sur treize analysés fournit une seule phase d'abattage en automne/hiver 914-913 av. J.-C.²² On peut encore rappeler que les autres établissements littoraux de la rade de Genève datés par dendrochronologie ont été habités lors de phases d'occupation plus anciennes. Par exemple, la station des Pâquis A a livré des phases d'abattages comprises entre 1064 et 1016 av. J.-C., tandis que celle des Pâquis B détient des bois abattus entre 995 et 988 av. J.-C. (environ).

Un autre objectif de cette modeste campagne était d'observer les effets de l'augmentation du courant sur le Banc de Travers, consécutif à la construction du nouveau barrage au quai du Seujet. Le courant relatif à l'écoulement des eaux dans la rade, surtout pendant les fortes tempêtes de bise, constitue la principale menace d'érosion sur les vestiges préhistoriques encore conservés. Les observations de l'été 2000 ont montré que l'érosion était très active sur la station du Plonjon. Néanmoins, la situation sur ce site ne justifie pas une intervention de sauvetage et seul un contrôle régulier de son évolution doit être assuré.

La Ville · Rive droite

C'est le quartier de Saint-Gervais qui a surtout monopolisé les équipes d'intervention archéologique sur la rive droite, soit le site de l'église proprement dite et les bâtiments longeant la rue de Coutance. Des travaux de prélèvement ont également été effectués sur la station littorale des Pâquis B.

21. Les interventions sur les sites préhistoriques littoraux ont toutes été réalisées par le Groupe de recherche en archéologie préhistorique, placé sous la direction de Pierre Corboud, que nous remercions vivement.

22. Analyses effectuées par le Laboratoire romand de dendrochronologie (réf. LRD00/R5142)

23. BONNET 1988, pp. 50-52; BONNET 1990, pp. 14-17; BONNET 1992, pp. 15-17; BONNET 1994, p. 48; BONNET 1996, pp. 34-39; BONNET/PRIVATI 1990; BONNET/PRIVATI 1991.1; BONNET/PRIVATI 1991.2, pp. 205-211; BONNET/PRIVATI 1995; BONNET/PRIVATI 2001

Les travaux de restauration de l'église Saint-Gervais ont recommencé, après une interruption de plus de quatre ans. Les recherches archéologiques²³ qui ont précédé, depuis 1987, les interventions sur le monument et ses abords ont ainsi pu reprendre, en juillet 2000, sur l'esplanade bordant la nef de l'église, au nord, où elles sont toujours en cours. Parallèlement à cette intervention, des recherches ont été effectuées, d'octobre à décembre 2000, sur le domaine public, rue Vallin, avant de raccorder les évacuations d'eau du temple à un collecteur d'eaux usées. En mars 2001, la fouille s'est étendue au sous-sol de la sacristie, en cours de restauration, puis, en août 2001, après le démontage des échafaudages dressés contre les façades de la chapelle de l'Escalade et de la sacristie, aux



24. Le chantier était dirigé par Béatrice Privati, avec la participation de Charles Bonnet. Les relevés ont été effectués par Dominique Burnand, avec l'aide de Michelle Joguïn et d'Alain Peillex. Quant aux travaux de terrassement et de fouilles, ils ont été exécutés par Antonio Lema, présent sur le chantier dès l'origine, et par Luis Rial, de l'entreprise F. Cuénod S.A.

25. La faune a été examinée par Louis Chaix, du Muséum d'histoire naturelle, ainsi que par Claude Olive et Sandrine Giroud.

26. La céramique romaine est étudiée par Marc-André Haldimann.

27. En fait, il s'agit de l'angle nord. Rappelons que le temple antique est en biais par rapport à l'église qui n'est pas, sans doute pour des raisons topographiques, exactement axée vers l'est; celle-ci est orientée de manière peu conventionnelle puisque son chœur est déporté vers le sud. Par commodité, nous gardons, dans nos descriptions, les orientations données par le quadrillage de la fouille, placé idéalement sur deux axes nord-sud et est-ouest.

trottoirs entourant ces deux bâtiments, rue Vallin et rue des Corps-Saints, afin de préparer le passage des drains²⁴.

C'est sous la sacristie qu'ont été mis au jour les vestiges les plus anciens de cette dernière campagne de fouilles, à savoir un sol argileux recouvert de cendres, entourant un foyer rectangulaire. La sole de celui-ci était fondée sur un lit de petites pierres recouvertes d'argile et bordée, sur deux ou trois côtés, de murets en terre montés sur une assise de gravier plus fin (fig. 7). Cette installation suit l'orientation des constructions romaines; elle date de l'époque augustéenne. Près du foyer, à la surface du gravier damé supportant le sol d'argile, est apparue une petite fosse (F 40) dans laquelle avaient été déposés un coq²⁵ et plusieurs fragments d'une céramique augustéenne²⁶.

Sur l'esplanade nord, le démontage des canalisations datant de la restauration du début du XX^e siècle et le nettoyage des sondages effectués alors ont donné assez rapidement un aperçu des niveaux antérieurs à la première église. Ces observations ont permis de préparer la délicate intervention empiétant sur la rue Vallin. Pour ne pas bloquer trop longtemps la circulation, cette fouille a été faite en quatre étapes qui ont permis de dégager la fondation de l'angle nord-ouest²⁷ de l'édifice de culte de la seconde moitié du I^{er} siècle, reconstruit en tout cas partiellement au III^e siècle, de même que l'extrémité de la tranchée de récupération de la façade occidentale du monument précédent, datant de la première moi-



tié du I^{er} siècle. Près de cet angle se trouvait une fosse (F 29), coupée partiellement par le mur du dernier édifice antique, contenant un grand nombre de fragments de céramiques et de la faune. Les récipients déposés au fond de la fosse datent de l'époque augustéenne, alors que le matériel céramique provenant du comblement appartient au I^{er} siècle ap. J.-C. Cette découverte rappelle celle de la fosse 14, située près de l'angle sud-ouest de l'édifice, dans laquelle avaient été déposées des céramiques datant de la première moitié du I^{er} siècle et des hémimandibules de bovinés.

L'existence d'un grand monument de près de 23 m × 30 m, dont les fondations s'enfoncent profondément dans le sol et sont relativement bien conservées, est maintenant assurée. En effet, contrairement à ce qui avait été supposé lors des fouilles effectuées sous la chapelle de l'Escalade²⁸, le développement du monument en direction du nord n'est pas le résultat d'une extension, mais paraît bien appartenir aux plans d'origine des édifices du I^{er} siècle, le dernier ayant été modifié, en tout cas en partie, au III^e siècle, puis incendié au IV^e siècle²⁹. La fondation de la façade occidentale de cet édifice est également conservée sous l'esplanade nord (fig. 8), de même qu'un court segment du radier de fondation de la façade du bâtiment du début du I^{er} siècle, dont l'élévation était en brique crue. Une addition saillante rectangulaire s'appuie à l'ouest contre la façade occidentale du bâtiment reconstruit au III^e siècle ; elle entoure la fondation maçonnée d'une autre construction quadrangulaire, sans doute antérieure, elle aussi encore en cours de dégagement. Dans les tranchées

28. BONNET 1996, pp. 36-37

29. Un premier examen des monnaies avant restauration, fait par Matteo Campagnolo, confirme l'abandon du temple au IV^e siècle.



9. Église Saint-Gervais, sacristie | L'une des annexes nord de l'église du V^e siècle

10. Église Saint-Gervais, sacristie | Coffres en dalles de molasse

de récupération de ces structures ont été notamment retrouvés de nombreux fragments de peintures murales, ainsi que la moitié d'une antéfixe portant des traces de mortier.

Pour arriver à une datation précise de ces murs, il paraît indispensable de mener une étude stratigraphique très fine. Cependant, nous avons dû constater que les nombreuses étapes de récupération, s'étendant de l'époque romaine au XVI^e siècle, ont bouleversé le terrain. Les niveaux en place, liés aux temples du I^{er} siècle, sont donc assez rares et nous procédons à un travail de dégagement très lent, afin de bien fixer les états des complexes de céramique.

Le plan de l'église funéraire du V^e siècle est maintenant presque entièrement reconnu. En effet, sous la sacristie, la mise au jour de l'angle nord-ouest de l'annexe adossée au *presbyterium*, annexe fondée sur un radier de pierres sèches débordant largement au nord et encore plus à l'est, complète le bras nord du sanctuaire (fig. 9). Cette fondation traverse le niveau d'abandon du sanctuaire romain, marqué par un épandage de tuiles et de charbons de bois provenant sans doute de la toiture incendiée, épandage déjà observé dans d'autres secteurs de la fouille, de même que le sol argileux entourant le foyer augustéen mentionné plus haut.

Plusieurs coffres en dalles de molasse ont été dégagés dans l'annexe (fig. 10), ainsi que le long du portique, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ce dernier, au nord ; à cet endroit,



11. Église Saint-Gervais, esplanade nord | Sépultures médiévales et gothiques



12. Église Saint-Gervais, sacristie | Caveau funéraire en brique

le mur, fondé sur un large radier, est particulièrement bien préservé sous l'esplanade, mais aussi sous la sacristie, où il vient s'appuyer contre le mur occidental de l'annexe.

Sous l'esplanade et à l'extérieur de la sacristie, au nord, ont été découverts les vestiges d'une construction de près de quatorze mètres de longueur installée dans le même axe que l'église. Seuls des segments des tranchées de récupération de ses murs sud, ouest et est sont préservés ; la moitié nord de l'édifice a entièrement disparu lors de la création de la rue Vallin (1896-1900). Près de l'angle sud-ouest du bâtiment, au fond de la tranchée, une faible partie du radier de fondation sur lequel s'élevaient les murs subsiste. Il s'agit de galets de dimensions moyennes liés avec de la terre argileuse contenant une forte proportion de tuileau. Cette caractéristique pourrait constituer un indice en faveur d'une datation relativement ancienne du bâtiment dont les matériaux des murs, en tout cas de leurs fondations, pourraient avoir été récupérés entre le XII^e et le XIV^e siècle, si l'on en juge d'après les quelques fragments de céramique médiévale retrouvés dans les tranchées, mélangés à une forte proportion de tessons datés entre l'époque augustéenne et le IV^e siècle.

Les vestiges d'époque romaine étaient recouverts par un grand nombre de sépultures médiévales et gothiques (fig. 11), deux cent vingt-neuf sujets retrouvés aussi bien sous l'esplanade nord que dans la sacristie ou à la rue Vallin. Si ces inhumations, déposées dans certains secteurs en huit ou neuf couches très proches les unes des autres, sont difficiles à dater au premier abord, en raison notamment de la faible quantité d'objets qu'elles contenaient, certaines séries sont néanmoins d'un grand intérêt. Ainsi, les sujets inhumés dans les tombes 1251 et 1252 – l'occupant de cette dernière portant sur le haut de la poitrine une boucle circulaire en bronze datant du XIV^e ou du XV^e siècle – présentent plusieurs déformations pathologiques. Ces sépultures sont sans doute de la même époque que celles

de trois autres sujets (1273, 1274 et 1275), dont l'un portait également une boucle en bronze sur la poitrine, ensevelis ensemble, ce qui est assez rare. Cette particularité a été observée également dans un autre groupe formé de quatre enfants (1232, 1233, 1234 et 1235), dont trois étaient déposés côte à côte, le dernier reposant tête-bêche sur les autres, situés près d'un adulte et de deux autres enfants. Tous semblent avoir été inhumés en même temps et pourraient donner lieu à une étude anthropologique portant notamment sur les caractères familiaux³⁰.

Les vestiges les plus tardifs sont représentés par un caveau funéraire en brique (fig. 12), auquel on accédait par un escalier, retrouvé sous la sacristie. Il était situé dans une chapelle du xv^e ou du début du xvi^e siècle. La tranchée d'arrachement du mur de la galerie édifiée au nord de l'église en 1547 et détruite lors de la restauration du début du xx^e siècle, de même que la fondation de son mur occidental, ont également été dégagées.

Rue de Coutance n^{os} 6, 8, 8 bis, et n^{os} 14, 16, 18 |

Occupation gallo-romaine · Bâtiments médiévaux

(Coord. 499.975-500.000/117.992-118.038 et 499.955-499.981/118.025-118.060, alt. 375.75 m)

Plusieurs immeubles situés sur le côté pair de la rue de Coutance ont fait l'objet d'importants programmes de rénovation entrepris simultanément; le Service cantonal d'archéologie a suivi ces travaux à partir du mois de février 2001³¹. Cet ensemble de bâtiments reflète encore le parcellaire en lanières, héritier du lotissement médiéval. Il constitue donc un précieux patrimoine permettant d'aborder l'urbanisation du bourg de Coutance au Moyen Âge. Le développement planifié de ce quartier fut réalisé entre les années 1424 et 1430 à l'initiative des évêques Jean de Brogny (1423-1426) et François de Metz (1426-1444). Les extensions, qui s'échelonnèrent de 1445 à 1460 en direction du nord jusqu'à l'actuelle rue de Chantepoulet, marqueront les limites du bourg de Saint-Gervais. Les travaux de fortifications, entrepris dès 1475, constituèrent alors un véritable corset qui empêcha définitivement toute tentative d'agrandissement ultérieur³².

Pour les périodes les plus reculées, le quartier de Saint-Gervais a révélé les témoignages d'un riche passé mis au jour à diverses reprises lors de chantiers de construction entrepris au cours de ces dernières années. Le sous-sol de l'église Saint-Gervais, église médiévale située à l'extrémité de la voie menant au pont sur le Rhône, renferme les plus anciennes traces d'une présence humaine en territoire genevois³³ datant des environs de 4000 av. J.-C. Les édifices monumentaux élevés au cours de l'Antiquité sur ce même emplacement sont liés à une agglomération contemporaine qui devait se développer sur le versant du coteau menant aux rives du Rhône. Quelques témoins de cette occupation ont été reconnus sous la place De-Grenus et ses abords lors du chantier de construction d'un grand magasin en 1964³⁴. Les vestiges de bâtiments construits en murs maçonnés ou en pierre sèche associés à du matériel archéologique furent mis au jour à cette occasion et attestent la présence d'un quartier occupé entre le I^{er} et le IV^e siècle.

Les sous-sols des bâtiments étudiés sur le côté pair de la rue de Coutance n'ont pas été entamés par les travaux de rénovation, excepté dans la cour intérieure localisée à l'arrière du numéro 8. Dans cet espace ouvert et sous la dalle de béton existante, une stratigraphie parallèle au mur mitoyen ouest a permis d'observer une première couche de terre noire limoneuse de plus d'un mètre d'épaisseur renfermant des fragments de *tegulae* ainsi qu'une série de tessons de céramiques datés entre le III^e et le V^e siècle. Sous cet horizon, une

30. Ces sépultures ont été observées sur le site par Christiane Kramar, du Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève.

31. Le suivi archéologique des travaux de rénovation était placé sous la responsabilité de Gaston Zoller. Marion Berti et Françoise Plojoux ont assuré une partie des relevés des structures médiévales.

32. LA CORBIÈRE 2001.1

33. HONEGGER 2001

34. PAUNIER 1981, pp. 137-148

succession de niveaux de graviers plus ou moins fins contenant encore un peu de matériel du I^{er} siècle, associé à de petits fragments de *tegulae* érodés, témoigne d'un certain ruissellement des eaux à cet endroit. Aucun vestige de construction en relation avec ce matériel antique n'a été mis au jour. La légère pente du terrain naturel en direction du nord indique une dépression qui pourrait correspondre à un petit fossé ou au lit d'un cours d'eau descendant en direction du Rhône.

Ce sont les études entreprises dans les élévations des immeubles qui ont apporté les informations les plus précieuses sur l'histoire de ce quartier. Bien que les façades donnant sur la rue de Coutance aient été entièrement refaites au cours des XVIII^e et XIX^e siècles³⁵, une observation minutieuse des murs mitoyens et des planchers mis à nu lors des travaux de rénovation a toutefois permis de retrouver certains éléments architecturaux appartenant aux constructions médiévales. Les découvertes réalisées dans les numéros 8 et 8 *bis* « ouest » de la rue de Coutance illustrent bien l'organisation de l'habitat médiéval au sein de ce quartier et fournissent quelques précisions quant à la datation de ces constructions. Le corps d'habitation donnant sur la rue, le numéro 8, possède encore son passage en direction de la cour intérieure. Bien que les murs n'aient pas été décrépis, les rares sondages effectués ont mis au jour l'appareil de boulets d'origine. La poutraison de ce rez-de-chaussée, en partie conservée, présente des solives non ornementées qui ont été datées par dendrochronologie des années 1424-1425³⁶. Les niveaux supérieurs n'ont pas fait l'objet d'analyses détaillées. Les solives moulurées du premier étage³⁷ sont également de 1424-1425³⁸, alors que celles du second, dépourvues de décors sculptés, sont fabriquées dans des bois datés de 1425-1426³⁹. L'angle nord-est, côté cour, conserve encore les traces de l'ancien escalier à vis en molasse qui est lié à la maçonnerie du XV^e siècle. Une situation identique est observée sur la façade opposée qui figure déjà sur le « Plan de la ville de Genève » de Jean-Michel Billon, réalisé en 1726. Ces deux escaliers à vis étaient peut-être reliés par des galeries en bois.

Le corps de bâtiment situé à l'arrière, le 8 *bis* « ouest », a fait l'objet d'une analyse plus détaillée. Au rez-de-chaussée, le passage reliant la cour au jardin, occupé par une écurie à l'origine, possède encore une grande porte charretière à encadrement de molasse en plein cintre donnant sur la cour. Une ouverture sans doute similaire a été percée à l'autre extrémité afin d'accéder au jardin. Les deux imposantes poutres en chêne faisant office de linteau dans l'embrasure intérieure de chacune de ces ouvertures sont datées de 1608-1609⁴⁰. Le plafond de cet espace est entièrement conservé et les solives non moulurées de près de neuf mètres de longueur reposent sur des filières soutenues par des corbeaux formés de cailloux. Cet ensemble est daté par la dendrochronologie des années 1424-1425⁴¹ (fig. 13). Au premier étage, une aire de planches reposant directement sur les solives du rez-de-chaussée a été dégagée sur une vaste surface après évacuation des planchers et marins la recouvrant. Ces planches sont chevillées et leurs datations s'échelonnent entre les années 1427 et 1428-1429⁴². Une importante trémie aménagée contre la paroi mitoyenne ouest correspond à l'âtre d'une vaste cheminée centrale dont le contrecœur, réalisé en blocs de molasse, et les corbeaux en bois soutenant le manteau sont encore en place (fig. 14). Cette cheminée d'une largeur intérieure de 3,40 mètres est encadrée de niches surélevées et de placards ; le plafond est constitué de solives moulurées datées des environs de 1424⁴³. Deux grandes fenêtres à meneaux sont percées dans la façade nord dominant le jardin. Deux ouvertures du même type se retrouvent également au second niveau où le plafond conserve encore les solives non moulurées datées de 1425-1426⁴⁴. Les étages supérieurs n'ont pas été étudiés en détail, mais ils correspondent à des surélévations réalisées plus tardivement.

35. WINIGER-LABUDA 2001, pp. 306-307

36. Analyses effectuées par le Laboratoire romand de dendrochronologie (réf. LRD01/R5187)

37. WINIGER-LABUDA 2001, p. 322

38. Analyses effectuées par le Laboratoire romand de dendrochronologie (réf. LRD01/R5187)

39. Analyses effectuées par le Laboratoire romand de dendrochronologie (réf. LRD01/R5187)

40. Analyses effectuées par le Laboratoire romand de dendrochronologie (réf. LRD01/R5228)

41. Analyses effectuées par le Laboratoire romand de dendrochronologie (réf. LRD01/R5187 + 5228)

42. Analyses effectuées par le Laboratoire romand de dendrochronologie (réf. LRD01/R5262)

43. Analyses effectuées par le Laboratoire romand de dendrochronologie (réf. LRD01/R5207)

44. Analyses effectuées par le Laboratoire romand de dendrochronologie (réf. LRD01/R5228)



13. Rue de Coutance n° 8 bis « ouest » | Passage reliant la cour au jardin avec un plafond conservé dont les solives sont datées des années 1424-1425.

14. Rue de Coutance n° 8 bis « ouest » | Contrecœur d'une vaste cheminée découverte au premier étage avec plancher et plafond datés entre 1424 et 1429

De façon générale, les bâtiments issus du lotissement de 1424 comprenaient deux corps de logis disposés sur une parcelle étroite et édifiés parfois conjointement dans le prolongement l'un de l'autre. Une cour intérieure séparait ces constructions et un escalier commun desservait les étages, des galeries en bois établissant le lien entre les deux bâtiments aux différents niveaux. Au rez-de-chaussée, une allée adossée à l'un des mitoyens assurait la liaison entre la rue, la cour et le second corps d'habitation. La façade arrière de ce dernier se trouvait en bordure des vignes et des prés épiscopaux qui s'étendaient au nord. L'alignement des façades arrière constituait un véritable front de fortifications et les tenanciers étaient tenus de percer une ou deux « archères » au rez-de-chaussée (fig. 15), les fenêtres des étages supérieurs devant obligatoirement être munies de barreaux. Il faudra attendre l'abergement des vignes et prés épiscopaux en 1445-1446 pour que ce dispositif de défense soit complété d'un fossé creusé sur le tracé actuel de la rue Rousseau. Les tenanciers furent alors obligés de doter le fond de leur parcelle jouxtant ce nouveau fossé d'un mur ou d'une palissade dont certains pieux ont par ailleurs été retrouvés dans le sous-sol du numéro 8 de la place De-Grenus⁴⁵.

45. TERRIER 2000, p. 195

46. Analyses effectuées par le Laboratoire romand de dendrochronologie (réf. LRD01/R5207 + 5162)

47. Analyses effectuées par le Laboratoire romand de dendrochronologie (réf. LRD01/R5162)

Les numéros 14, 16 et 18 de la rue de Coutance n'ont fait l'objet d'observations que dans leur partie située côté rue. Les bâtiments édifiés à l'arrière et donnant aujourd'hui sur la place De-Grenus n'étaient pas inclus dans le programme de rénovation. Il est intéressant de noter que l'édification des deux premiers niveaux des numéros 14 et 16 est datée des années 1424-1425⁴⁶, le numéro 18 étant construit en 1431-1432⁴⁷. La mise au jour d'une peinture murale exécutée vers le milieu du XV^e siècle au premier étage du numéro 14 est un fait rarissime à Genève qui mérite d'être mentionné. Cette fresque partiellement conservée représente sainte Catherine (fig. 16). Certains éléments du décor s'apparentent



15. Rue de Coutance n° 8 bis « ouest » | Archère découverte au rez-de-chaussée dans le mur donnant sur les vignes et près épiscopaux. La façade arrière des maisons médiévales constituait alors un véritable front de fortifications.

16. Rue de Coutance n° 14 | Fresque exécutée vers le milieu du XV^e siècle et représentant sainte Catherine



à ceux observés sur le pourtour du tabernacle de l'église Saint-Gervais. Ces découvertes nous rappellent que si le rez-de-chaussée de ces habitations abritait les écuries, les boutiques et autres ateliers, comme des forges par exemple, il n'en allait pas de même pour les étages. En effet, la dimension des espaces, la présence de cheminées monumentales, ainsi que la richesse des programmes de décoration, démontrent bien le caractère patricien des demeures de ce quartier, lequel perdurera jusqu'à la Restauration.

Station littorale des Pâquis B
(Coord. 501.000/118.880, alt. 369.00 m)

Au cours de l'été 1999, la station littorale immergée des Pâquis B, identifiée et topographiée pour la première fois par Louis Blondel en 1921⁴⁸, a été grandement perturbée par des travaux de génie civil. Ces travaux consistaient dans le creusement d'une tranchée sur la terrasse sous-lacustre, destinée à la pose d'une conduite de fibres optiques entre Genève et le débarcadère de Collonge-Bellerive⁴⁹. À la suite d'une brève intervention de sauvetage réalisée en juillet 1999, il a été décidé de prélever la totalité des pilotis encore en place sur cette station, avant que l'érosion naturelle et le fort courant établi dans la rade de Genève par vent de bise ne dispersent les derniers témoins architecturaux de cette station préhistorique. Ainsi, en mai 2000, une petite campagne de mesures et de prélèvements a été mise sur pied dans le but de décrire et d'arracher les derniers pieux encore en place ou ébranlés par les mouvements de la pelle mécanique⁵⁰. Au cours de ces travaux, trente-trois nouveaux bois ont été prélevés à l'aide d'un ponton et d'un treuil, afin d'extraire la pointe des pieux et de mesurer leur profondeur d'enfoncement. La datation dendro-

48. BLONDEL 1923, p. 103

49. TERRIER 2000, pp. 195-196

50. Travaux réalisés par Christiane Pugin et Pierre Corboud, secondés par Bruno Chatenoux

17. Station littorale des Pâquis B | Plan des pilotis de la station des Pâquis B. Le diamètre des pieux est grossi trois fois. La palissade brise-vagues était disposée au nord, du côté lac, pour protéger l'établissement des vagues déferlantes par fort vent de bise.



chronologique des nouveaux pilotis extraits fournit comme date d'abattage les années 995-994 av. J.-C.⁵¹, ce qui confirme les dates obtenues en 1999 et lors d'un premier prélèvement effectué en 1981.

Actuellement, la station des Pâquis B a donc été totalement prélevée. Une publication est en préparation afin d'exposer toutes les données issues de cet établissement (fig. 17). Il faut signaler qu'il s'agit là d'une première dans le canton de Genève et même dans l'ensemble du lac Léman. En effet, le prélèvement complet d'une station littorale – dans le cas où seuls les pilotis sont encore conservés – est probablement la seule démarche efficace pour sauvegarder les données d'un site menacé de disparition, à défaut de pouvoir le conserver en place. Une opération identique est actuellement en cours sur la station vaudoise de Préverenges I, près de Morges, où les effets de l'ouragan Lothar, pendant l'hiver 1999-2000, ont fortement mis à mal cette station attribuée au Bronze ancien.

Les autres communes · Rive gauche · Secteur Arve-Lac

Sur la rive gauche, dans le secteur situé entre l'Arve et le lac, diverses investigations ont été menées sur la station littorale de La Belotte, à Chêne-Bourg et Chêne-Bougeries. L'intervention la plus importante a toutefois été réalisée dans la commune de Meinier, sur le site du château de Rouelbeau.

Cologny | Station littorale de La Belotte
(Coord. 503.700/121.200, alt. 370.00 m)

À la suite de la rupture d'une ligne électrique à haute tension immergée entre La Belotte et Le Vengeron, un nouveau câble sous-lacustre devait être posé à la fin du printemps 2000. En 1965 déjà, l'ancienne conduite électrique avait recoupé la station littorale de La Belotte, située à l'extrémité du débarcadère des Mouettes genevoises. Mais, à cette époque, la localisation de cette station était encore trop imprécise pour avoir suscité l'inquiétude des archéologues. Les observations effectuées en 1985 et 1988, dans le cadre du programme d'inventaire et d'étude archéologique des sites préhistoriques immergés du

51. Analyses effectuées par le Laboratoire romand de dendrochronologie (réf. LRD00/R5160)

Léman, avaient alors révélé l'intérêt exceptionnel de cet établissement littoral, notamment pour la connaissance du peuplement régional à l'âge du Bronze ancien (environ 2000 à 1500 av. J.-C.).

Les travaux de récupération de l'ancienne ligne électrique et la pose de la nouvelle ont donc été coordonnés par les Services industriels de Genève, en étroite collaboration avec le Service cantonal d'archéologie, afin d'éviter de causer de nouveaux dégâts au site archéologique. Ainsi, après un complément de prospection sur le terrain, il a été décidé de poser la nouvelle ligne dans la même tranchée que celle creusée anciennement dans la terrasse sous-lacustre, cela pour limiter au maximum les perturbations dans une zone aussi vulnérable.

Les nouvelles observations réalisées, accompagnées du prélèvement d'une trentaine de pilotis dégagés par les travaux, ont révélé une extension du site plus importante en direction de la terre⁵². À cette occasion, une nouvelle série de trente-deux pilotis menacés par les travaux a été prélevée. Cet ensemble d'échantillons s'ajoute aux vingt-six bois déjà récoltés en 1988, mais dont l'analyse n'avait pas livré de calage dendrochronologique. Cette fois, grâce à ce nouvel ensemble, mais surtout grâce à la séquence dendrochronologique de référence récemment obtenue sur les structures du Bronze ancien du site vaudois de Concise-sous-Colachoz, la quasi-totalité des bois prélevés à La Belotte a été datée. Ainsi, les phases d'abattage obtenues pour quarante échantillons de chêne (sur un total de quarante-neuf chênes analysés) sont comprises entre les années 1805 et 1779 av. J.-C.⁵³. La date de 1805 av. J.-C. correspond actuellement à la plus ancienne datation obtenue dans le bassin lémanique pour un site d'habitat attribué au Bronze ancien.

Meinier | Ruines du château de Rouelbeau

(Coord. 505.825/121.917, alt. 431.00/434.15 m)

Les ruines du château de Rouelbeau furent intégrées dans la liste des soixante premiers immeubles et objets classés du canton de Genève en 1921. Ce site médiéval trône en tête de cet inventaire, ce qui démontre bien l'intérêt porté à cet ensemble défensif par les protecteurs du patrimoine de l'époque⁵⁴. Malheureusement, depuis cette prise de conscience, aucun effort particulier n'a été déployé afin de préserver ces vestiges, derniers témoignages de l'architecture castrale conservée en élévation dans la campagne genevoise. Le promontoire occupé par le château ainsi que les fossés environnants furent alors progressivement envahis par une végétation qui se développa par manque d'entretien. Cette évolution est particulièrement bien illustrée lorsque l'on compare les rares documents iconographiques du XIX^e siècle (fig. 18 et 19) avec la situation actuelle (fig. 20). Ces dernières années, l'état de dégradation du site était tel que les ruines semblaient vouées, dans un avenir proche, à une disparition certaine si aucune mesure de conservation n'était prise.

Les vestiges du château ont constamment suscité l'intérêt comme la curiosité, non seulement des habitants des communes avoisinantes, mais aussi des Genevois. Certaines légendes attachées à ce lieu éloigné de toute habitation l'ont rendu encore plus suggestif et elles ne sont sans doute pas étrangères à l'attraction qu'il a toujours exercée sur la population. Cet engouement pour Rouelbeau se traduisit par de nombreux articles publiés régulièrement dans la presse locale ainsi qu'un courrier abondant, aujourd'hui archivé au Service cantonal d'archéologie, sommant les instances responsables d'agir en vue de sauver ce site. Récemment, dans le cadre d'une politique de revitalisation des cours d'eau, un projet

52. Travaux effectués par Christiane Pugin et Pierre Corboud, secondés par Bruno Chatenoux

53. Analyses effectuées par le Laboratoire romand de dendrochronologie (réf. LRD00/R5145)

54. Voir *Répertoire* 1994, pp. 18-19



18. Inconnu | *Ruines de Roilbot*, 1808
(?, chiffre altéré) | Huile sur toile, 21 × 15 cm
(Genève, collection privée)

19. Alfred Dumont (1828-1894) | *Patinage à la Pallanerie devant les ruines du château de Rouelbeau*, 1870 | Huile sur toile, 85 × 125 cm (Genève, collection privée)



d'envergure en liaison avec les sources de la Seymaz a débuté dans l'environnement immédiat du château. Une vaste pièce d'eau a été aménagée au sud-est du site historique recréant ainsi un biotope marécageux sur des terres qui n'ont cessé d'être cultivées depuis l'assainissement de cette zone humide, intervenu vers 1920. C'est ce retour à une situation antérieure évoquant le château médiéval entouré de marais qui nous a incité à proposer un programme d'intervention pour sauver les ruines. Ainsi, la prise en compte de la dimension culturelle du lieu associée à la protection d'un biotope naturel permettra aux promeneurs de découvrir les aspects multiples du patrimoine⁵⁵. Il deviendra accessible au public grâce à un parcours didactique qui sera aménagé au terme des investigations archéologiques entreprises sur le terrain⁵⁶.

55. Ce projet n'aurait pas pu voir le jour sans l'appui des conseillers d'État Laurent Moutinot et Robert Cramer à qui nous exprimons notre vive reconnaissance pour avoir su concilier les intérêts de la culture avec ceux de la nature.

56. Une première campagne de fouilles archéologiques s'est déroulée d'avril à novembre 2001. Ces recherches étaient placées sous la responsabilité de Michelle Joguin et c'est Dominique Burnand qui a assuré une grande partie des relevés de terrain. Le dégagement des niveaux archéologiques a été réalisé par Luigi Riviera et Manuel Picarra, alors que les premiers travaux de restauration des murs étaient effectués par Bertrand Havet, aidé de David Peter.

57. LA CORBIÈRE 2001.2

58. BLONDEL 1956, pp. 313-314

Le projet développé autour du château s'échelonna sur plusieurs années au cours desquelles seront effectuées des campagnes de fouilles archéologiques destinées à révéler l'histoire du site ainsi que l'état de conservation des vestiges. Cette démarche permettra ensuite de mettre en place un programme de conservation et de restauration des ruines adapté à ce cas particulier, les solutions préconisées étant tributaires des résultats obtenus. Parallèlement, une recherche dans les fonds d'archives est déjà en cours. Un rapport préliminaire fournissant de précieux renseignements sur la genèse du château est disponible et les données historiques mentionnées ci-après sont, pour l'essentiel, tirées de ce document⁵⁷. La découverte la plus importante est la mention de l'existence d'une première bastide en bois qui s'élevait encore sur le tertre en 1339, bastide en bois par ailleurs déjà soupçonnée par l'historiographie traditionnelle⁵⁸. Les ruines du château visibles actuellement ne correspondent donc pas à celles de la bâtie édifiée par le chevalier Humbert de Choulex et dont la construction fut achevée le lundi 7 juillet 1318.

En 1319, Hugues Dauphin, sire de Faucigny, acquiert cette bâtie qui devient sans doute le siège d'une châtellenie. Cette position fortifiée jouait alors un rôle stratégique de premier ordre. Elle garantissait l'accès à la ville neuve d'Hermance, unique débouché fortifié sur le lac pour les seigneurs de Faucigny dont les terres formaient ici un étroit couloir principalement délimité par les possessions des comtes de Genève. Le dauphin inféoda la bâtie à Humbert de Choulex en 1334, puis à Hugues de Genève en 1339. C'est le 21 avril

20. Château de Rouelbeau | Vue actuelle sur les ruines du château de Rouelbeau dissimulées à l'intérieur de l'îlot densément arborisé et isolé au sein des terrains agricoles gagnés sur les anciens marais assainis au début du XX^e siècle



de cette même année qu'une visite de la « Bâtie-Souveyro » fait l'objet d'un procès-verbal de la part du procureur du dauphin⁵⁹. Des informations descriptives très précieuses relatives à l'ordonnance de cette bâtie en bois sont contenues dans ce document. Sans entrer dans les détails et tout en gardant un œil critique sur un document rédigé dans le dessein de vendre des biens, donc les ayant surévalués, voici la configuration que cette place forte présentait en 1339. La bâtie se dressait sur une motte dont les alentours étaient couverts de marais. Pour parvenir à l'entrée de la forteresse, deux ponts en bois permettaient de franchir les deux fossés remplis d'eau qui entouraient la plate-forme. Une enceinte palissadée constituait l'ouvrage fortifié dont trois angles étaient pourvus d'une tour en bois comprenant chacune deux étages. Au centre du tertre ainsi protégé se trouvait une maison organisée sur un seul niveau, où se répartissaient une grande salle de réception, une cheminée en bois, une chambre, un cellier ainsi qu'une étable. Cette même description indique la présence, à proximité de la bâtie, de deux autres plates-formes délimitées chacune par un double fossé. Il semble que ces aménagements étaient destinés à la protection d'un bourg sans doute resté à l'état de projet.

Au vu de ce qui précède, force est donc de constater que le château maçonné de Rouelbeau fut édifié postérieurement à cette description. En 1341, le dauphin inféodera une nouvelle fois le site fortifié à Humbert de Choulex dont l'héritier, le chevalier Nicod de Ferney, reprendra cette charge en 1345. La défense de la bâtie fut ensuite assurée par une garnison menée par Nicod de Ferney, lors de la guerre déclarée au dauphin par le comte Amédée VI de Savoie. En 1355, l'intégration du Faucigny dans le comté de Savoie mit fin à ce conflit delphino-savoyard. Il est dès lors difficile d'entrevoir l'édification d'une telle forteresse au-delà de cette date, dans un contexte géopolitique qui ne justifiait plus son existence.

La première campagne de fouilles archéologiques a débuté le 17 avril 2001 et a permis d'exploiter une surface de cent cinquante mètres carrés située dans l'angle sud-ouest du quadrilatère défensif⁶⁰. À près de 1,60 mètre de profondeur, un niveau d'occupation est apparu, dont le dégagement extrêmement fin de la surface a mis en évidence des structures révélant l'existence d'une architecture de bois (fig. 21 et 22). Aucun fragment de mortier

59. Il s'agit de l'enquête établie en prévision de la vente des biens et droits du dauphin au pape (voir CARRIER/LA CORBIÈRE 2002).

60. Des fouilles archéologiques limitées avaient été entreprises par le passé sans toutefois déboucher sur des découvertes intéressantes (voir BLONDEL 1920, et SAUTER 1976, p. 271).



21. Château de Rouelbeau | Niveau d'occupation correspondant à la bastide en bois ayant précédé la construction du château maçonné dont les ruines sont aujourd'hui conservées (voir relevé fig. 22).

à la chaux n'a été décelé au sein de cet horizon. Des alignements de trous de piquets de modestes dimensions, prolongés ou complétés par des séries de pierres disposées régulièrement, indiquent la présence d'une palissade formant un angle identique à celui constitué par les courtines du château maçonné (fig. 22, n° 1). D'autres alignements de pierres ont été mis au jour à l'intérieur de l'espace délimité par cette palissade ; ils s'organisent

22. Château de Rouelbeau | Relevé détaillé des vestiges correspondant à la bastide en bois de la première moitié du XIV^e siècle (les numéros se rapportent aux descriptions contenues dans le texte ; A : localisation de la stratigraphie des fig. 24 et 25).



perpendiculairement les uns par rapport aux autres. Ces pierres ont servi pour le calage au sol de poutres dont l'une est encore conservée sous la forme de bois calciné. Dans d'autres cas, c'est uniquement la coloration du terrain qui signale une telle présence. Le relevé précis de tous ces éléments permet de restituer le plan d'une construction carrée de 4,50 mètres de côté aménagée dans l'angle de la palissade (fig. 22, n° 2). Ce bâtiment



23 a et b. Château de Rouelbeau | Bulle en plomb du pape Innocent IV dont le pontificat s'est étendu de 1243 à 1254

présentait une architecture à pans de bois dont les parois, sans doute en clayonnage, reposaient sur des sablières basses comme en témoignent les traces au sol repérées dans la fouille. Aucun fragment de tuile n'a été retrouvé en relation avec cette occupation et la grande quantité de petits clous découverts dans cet espace laisse à penser qu'une couverture de bois, dont ces modestes pointes de fer auraient servi à fixer les tavillons, protégeait l'intérieur de la construction. D'autres constructions, dont les plans ne sont actuellement pas encore définis (fig. 22, n° 3), prolongeaient ce bâtiment carré au nord et à l'est, le long de la palissade clôturant le site.

Ce niveau d'occupation de la bastide en bois a livré plusieurs objets qui fournissent quelques indications sur la période d'utilisation du site. Une série de cinq carreaux d'arbalète appartenant à des types distincts peut être datée de la fin du XIII^e et du début du XIV^e siècle. Les fragments d'une cruche en céramique à glaçure plombifère décorée de chevrons sont caractéristiques des productions de la fin du XIII^e et du XIV^e siècle. Un denier anonyme de l'Évêché de Lausanne frappé entre la fin du XIII^e et la première moitié du XIV^e siècle complète encore cet inventaire, somme toute assez modeste mais dont tous les éléments de datation concordent en faveur de la première moitié du XIV^e siècle. L'extraordinaire découverte d'une bulle du pape Innocent IV, en parfait état de conservation (fig. 23 a et b), prend une dimension toute particulière dans le contexte de Rouelbeau. C'est ce même pape, dont le pontificat dura de 1243 à 1254⁶¹, qui autorisa Aimon II de Faucigny à édifier des chapelles dans ses bourgs d'Hermance et de Monthoux en 1247. Cet acte était peut-être conservé dans les archives du château de Rouelbeau, ce qui expliquerait la présence d'un objet aussi ancien dans ce contexte.

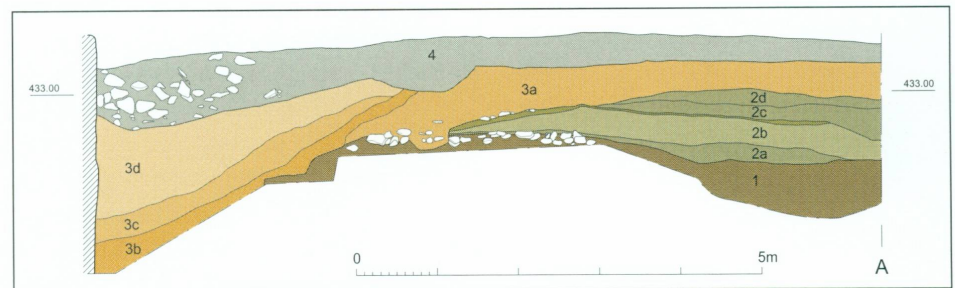
L'amorce du talus d'un vaste fossé s'enfonçant sous les fondations du château maçonné a été repérée à moins d'un mètre de distance du pied de la palissade et sur la totalité de son tracé extérieur (fig. 22, n° 4). Il s'agit là du fossé défensif intérieur de la bastide en bois ; cette structure en creux n'a pas encore fait l'objet d'une fouille. Seul un modeste sondage,

61. Voir CAMPAGNOLO 2002

24. Château de Rouelbeau | Stratigraphie nord avec les différents niveaux retraçant l'occupation du site (voir relevé fig. 25)

25. Château de Rouelbeau | Relevé de la stratigraphie nord. (A. pour localisation de la stratigraphie, voir fig. 22)

1. Limon argileux compact (aménagement de la motte artificielle, la surface de ce niveau correspond au sol d'occupation de la bastide en bois).
- 2 a à d. Alternance de couches d'argile compacte avec des niveaux comprenant des déchets de taille de molasse (chantier de construction du château maçonné)
- 3 a à d. Niveaux d'argile compacte avec passées terreuses (aménagement de la plate-forme pour le château maçonné et comblement des fossés de la bastide en bois)
4. Couche terreuse avec mortier et boulets (abandon et destruction du château maçonné)



réalisé de façon ponctuelle, permet d'évaluer son importance. Son profil devra être précisé ultérieurement, lorsque les investigations se poursuivront au-delà des courtines maçonnées.

Les vestiges décrits précédemment correspondent donc bien à la bastide mentionnée dans le texte de 1339. Une fortification de terre et de bois édifée au XIV^e siècle ne constitue pas un fait exceptionnel. Le site de la bastide de Gironville à Ambronay dans l'Ain présente d'ailleurs de grandes similitudes avec celui de Rouelbeau. Dans le même contexte historique de la guerre delphino-savojarde, Édouard, comte de Savoie, fit construire, en 1324, une de ces fortifications édifées à la hâte. Tous les détails de la réalisation de cet ouvrage qui s'échelonna sur une année sont consignés dans un compte de châtelainie⁶². Le creusement des fossés constitue l'étape principale pour l'établissement de ce type de fortification. Le matériau issu de leur terrassement servira à établir la plate-forme sur laquelle s'élèveront les bâtiments en bois⁶³. Le site de la bastide de Gironville, qui a également fait l'objet de fouilles archéologiques⁶⁴, montre des vestiges comparables à ceux mis au jour à Rouelbeau. À Gironville, il est intéressant de noter que la plate-forme n'est pas entourée d'une palissade et que ce sont sans doute les murs extérieurs des constructions en bois qui font office de protection. La double rangée de fossés en eau constituait certainement une défense jugée suffisante pour éviter la prise de la place forte. La faible dimension des pieux dégagés à Rouelbeau sur le tracé de la palissade ne permet pas d'imaginer qu'elle jouait un rôle défensif efficace et il faut sans doute rapprocher ce constat de celui fait à Gironville.

62. CATTIN 1979

63. POISSON 1986.1

64. POISSON 1986.2



Ces bâtis en bois situés dans des zones frontalières sont généralement remplacés assez rapidement par des châteaux maçonnés reprenant le même plan. Ce fut le cas de Rouelbeau où les courtines sud et ouest de la nouvelle fortification furent édifiées dans les fossés de la bastide antérieure. Le chantier de construction de ce nouveau château a été identifié sur le niveau d'occupation de la bastide (fig. 24). Il se caractérise par plusieurs niveaux d'accumulation de déchets de taille de molasse, en alternance avec l'apport de couches d'argile ayant pour conséquence de rehausser progressivement la plate-forme (fig. 25, n^{os} 2 a, b, c et d). Ces niveaux de chantier viennent s'appuyer contre la première assise d'un segment de mur constituée de grosses pierres liées à l'argile (fig. 22, n^o 5). Cette fondation de près de 1,50 mètre de largeur ne semble liée à aucun autre élément, elle pourrait correspondre à un premier projet de fortification abandonné au profit de la réalisation du château actuel. Au terme de ce chantier, la plate-forme est finalement rehaussée de plus d'un mètre, sans doute avec le matériau issu des remaniements des anciens fossés comblés (fig. 25, n^{os} 3 a, b, c et d).

Le plan et les élévations du château maçonné seront étudiés au cours des prochaines années mais l'on peut d'ores et déjà supputer une période assez courte pour l'utilisation de cette nouvelle fortification. En effet, le niveau d'occupation correspondant à cette phase n'a pas fourni de mobilier archéologique et aucune trace de mur ou de sol aménagé n'a



été mise en évidence dans l'angle de la forteresse. L'abandon du château est illustré par une épaisse couche de terre contenant de gros boulets ainsi que de nombreux fragments de mortier concentrés au pied des murailles (fig. 25, n° 4).

Fort de cette première campagne de fouilles archéologiques, nous pourrons donc définir plusieurs axes de recherches pour la suite des investigations à mener sur le terrain. Des sondages en profondeur permettront de mieux comprendre comment le tertre artificiel a été réalisé et si la bastide en bois du XIV^e siècle n'a pas succédé à une occupation antérieure pouvant remonter à l'an mille, période d'édification des premières mottes féodales. Il s'agira également d'étendre la zone de fouilles à la totalité de la moitié sud de la plateforme, pour préciser l'organisation de la bastide en bois et récupérer du matériel archéologique contemporain de son utilisation. Les fossés extérieurs feront l'objet de coupes ponctuelles, afin de connaître leurs profils. Quant au château maçonné, ses murailles seront dégagées pour compléter son plan d'ensemble et afin de préparer le programme de restauration (fig. 26 et 27). Il serait encore judicieux de sonder sous les fondations actuelles de manière à pouvoir vérifier si elles ne reposent pas sur un réseau de pieux ou sur des grilles de bois, dont une bonne conservation permettrait alors d'effectuer des datations dendrochronologiques et de proposer ainsi une date précise pour l'édification du château maçonné.

Dans le cadre des premiers travaux de terrassement effectués pour la réalisation d'un groupe d'immeubles constituant l'ensemble « Les Collines de Sous-Moulin », la découverte d'une monnaie allobroge dite « au cavalier » et d'une autre monnaie massaliote plus ancienne nous a incité à réaliser une fouille de la zone menacée par ces constructions. Une vaste parcelle localisée au pied de la colline a donc été dégagée à la pelle mécanique⁶⁵ sur une profondeur de vingt centimètres, découvrant ainsi un terrain graveleux et sableux. L'intervention s'est poursuivie à la main et un décapage fin de la surface mise au jour a révélé une succession de trois fosses quadrangulaires et de deux circulaires, toutes les cinq alignées selon un axe est-ouest. Malgré une fouille minutieuse de ces structures et de leur emplissage, aucun matériel archéologique n'a été trouvé⁶⁶. Seuls quelques fragments de céramiques modernes glaçurées et quelques clous de fers à cheval ont été récupérés à la base du niveau de terre végétale, sur l'horizon correspondant au fond des labours.

Dans la partie nord du chantier, le décapage à la pelle mécanique a révélé, au sommet des graviers naturels, une dépression comblée de terre brun-noir, légèrement argileuse et très compacte. Cet horizon a également été fouillé, mais n'a livré que quelques fragments de *tegulae* associés à trois petits tessons de céramique attribués à La Tène finale⁶⁷. Aucun vestige n'est apparu dans cette plaine qui correspond à une zone sans doute inondée par les crues de la Seymaz lors de périodes reculées. En effet, cette rivière contourne en partie l'éperon qui s'avance en direction du sud-ouest depuis le centre du village de Chêne-Bourg. L'emplacement privilégié, au haut de la colline, qui domine la zone de fouilles, pourrait abriter les vestiges d'un habitat fortifié d'époque gauloise, époque correspondant aux rares objets découverts en bas de pente, dans la zone que nous avons exploitée. Ces observations seront consignées dans la carte archéologique du canton. Nous ne manquerons pas d'intervenir au sommet de la butte si un projet devait se réaliser dans ce lieu particulièrement prometteur pour une meilleure connaissance de la campagne genevoise à l'époque gauloise.

65. L'entreprise BEP qui était déjà sur place a mis son pelleteur, Philippe Dutruel, à notre disposition et nous les remercions de leur prompt collaboration.

66. Ce chantier de sauvetage était placé sous la responsabilité de Michelle Joguïn et ce sont Romano Riotorto Mallo, Martial Limeres et Alban Remondet qui ont effectué les travaux de fouilles. Dominique Burnand et Alain Peillex ont apporté leur contribution pour la réalisation des relevés de terrain.

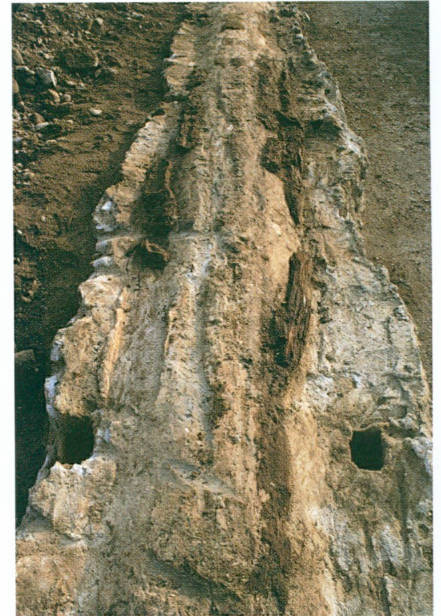
67. Il s'agit d'un bord de plat caréné et d'un fond de plat à pâte grise. Cette datation a été confirmée par Marc-André Haldimann.

68. Ce sont Gérard Deuber et Alain Peillex qui ont assuré le suivi de ce chantier, les dégagements fins de la conduite ayant été effectués par Romano Riotorto Mallo et Luis Rial.

69. Nous remercions tout particulièrement Thierry Lombard, propriétaire du domaine de Villette, de l'intérêt qu'il a porté à cette étonnante découverte, ainsi que des documents issus des archives familiales mis à notre disposition.

Entre la route en direction de Veyrier et la Seymaz, la partie sud du domaine de Villette, séparée du gros de la propriété par la route qui conduit au hameau, a fait l'objet en 2000-2001 d'une opération débouchant sur la création de trois immeubles d'habitation et d'un vaste parking aménagé en sous-sol. Les travaux de terrassement ont occasionné la découverte, sur vingt-sept mètres de longueur, d'une conduite souterraine orientée nord-sud (fig. 28) dont la démolition partielle a immédiatement suivi la prise de documentation réalisée par le Service cantonal d'archéologie en janvier 2000⁶⁸. L'importance de la construction et la qualité de sa mise en œuvre ont cependant inspiré au propriétaire et à l'architecte la conservation d'un segment de cet aqueduc dans le sous-sol des nouveaux bâtiments selon l'orientation ancienne et à un niveau proche de celui d'origine⁶⁹.

L'ouvrage disparu se présentait comme une galerie large de 0,65 mètre et haute de 1,45 mètre, prise dans un blocage maçonné contre terre, et voûtée en plein cintre de briques rayonnantes (fig. 29). Son sol présentait vers le sud une légère inclinaison d'un pour cent. À distances régulières subsistaient, dans l'épaisseur des parois et sur la voûte, les négatifs



28. Chêne-Bougeries | La conduite souterraine apparaît lors du terrassement effectué pour la réalisation d'immeubles.

29. Chêne-Bougeries | Galerie de l'aqueduc avec sa voûte de briques rayonnantes vue depuis la cheminée dont l'accès était protégé en surface par un regard de roche.

30. Chêne-Bougeries | Les négatifs des étais de bois qui avaient servi à la creuse du tunnel pour la construction de l'aqueduc souterrain sont visibles dans l'épaisseur des parois ainsi que quelques vestiges de planches sur la voûte.

des étais de bois qui avaient servi à la creuse du tunnel et qui avaient été intégrés dans la maçonnerie (fig. 30). Au sud, la canalisation traversait une cheminée – puits vertical de même largeur, long de 1,85 mètre, d'une hauteur de 4,35 mètres – dotée d'un regard de roche qui en protégeait l'accès. Plus loin, la galerie est conservée sur soixante-cinq mètres de long et rencontre une seconde cheminée visible en surface; ensuite, un conduit moderne rejoint le réseau actuellement en usage. En amont, la galerie subsiste sur une longueur de vingt-quatre mètres et se termine par une ouverture légèrement ébrasée vers l'extérieur, voûtée de tuf, mais aujourd'hui malheureusement obstruée.

L'objet décrit ci-dessus ne concerne que la partie inférieure, en aval de l'exploitation, d'un aménagement complexe qui prenait naissance bien en amont dans l'ancien domaine de Château-Blanc, au nord de Villette, et dont le pivot central était la fontaine du Bordet ou du Grand Tuffe. Les travaux furent entrepris dès 1817 par le jeune agronome Jules Naville-Saladin (1790-1863) pour capter les sources de la rive gauche de la Seymaz et en conduire l'eau, à l'aide d'un béliet hydraulique, dans sa propriété sur l'autre rive; d'abord dans des conduits de bois puis, plus bas, dans un aqueduc voûté. L'eau se déversait dans une double fontaine installée en contrebas du terrain dans un petit amphithéâtre de tuf que l'on atteignait de la cour des communs par un chemin courbe, raide et pavé. De là, un réseau souterrain alimentait la maison de maître, les écuries, les bassins et les fontaines. Au sud commençait le dispositif décrit plus haut. En 1948, un éboulement obstrue le tunnel servant à l'évacuation des eaux et la dépression de la fontaine du Grand Tuffe, condamnée, est comblée. Dans son ensemble, exception faite des raccords distributifs, cette canalisation courait sur quelque cent soixante mètres de long, à une profondeur qui pouvait atteindre plus de cinq mètres sous le niveau du terrain.

Cet équipement, qui paraît surdimensionné par rapport à la surface du domaine actuel, est à restituer dans un projet économique global qui illustre l'intérêt que les propriétaires successifs ont eu pour l'agronomie à l'instar de plusieurs notables genevois⁷⁰. On peut citer Philippe Des Arts (1686-1754), qui fit épierrier les terrains et poser des drains pour assécher les parcelles; François André Naville-Gallatin (1752-1794), qui obtint du gou-

70. Voir ZUMKELLER 1992, pp. 217-219

vernement l'autorisation de déplacer la route de Villette plus au sud pour agrandir sa cour et ses dépendances ; Jules Naville-Saladin, agronome et maire de la commune, qui entreprit les travaux cités plus haut ; enfin, Auguste Jules Naville-Bontems (1816-1878), fondateur en 1865 de la Société d'agriculture de Suisse romande, qui, rapportant d'Angleterre la pratique du drainage, construisit une serre et adapta les écuries⁷¹.

Les autres communes · Rive gauche · Secteur Arve-Rhône

Dans le secteur entre l'Arve et le Rhône, seuls quelques travaux de suivi de creuse ont été effectués.

Bernex | Découvertes isolées

La surveillance des travaux de terrassement d'une longue tranchée devant recevoir une conduite pour le chauffage à distance entre l'usine d'incinération des Cheneviers et la cité d'Onex (projet CADIOM) a permis de localiser quelques rares sites isolés⁷². Aucun vestige n'avait été repéré lors de la prospection de surface entreprise avant le début des travaux. Ce n'est qu'à la suite du décapage de la terre végétale que des traces ténues d'occupation furent mises en évidence sous la forme de quelques fragments de *tegulae* ou de céramique, aucun vestige architectural n'étant observé.

Voici donc la liste des sites répertoriés qui seront intégrés dans la carte archéologique informatisée du territoire genevois : quelques fragments de tuileaux et un tesson de céramique du XI^e-XII^e siècle à l'angle des chemins de la Tuilière-Foëx et des Contamines (coord. 494.420/115.520, alt. 416.00 m) ; quelques gros fragments de *tegulae* associés à de nombreux galets et plusieurs moellons à l'angle des chemins de Chante-Merle et de Malpertuis (coord. 493.440-460/115.120-160, alt. 415.00 m) ; quelques fragments de *tegulae* et plusieurs tessons de céramique sigillée à proximité de l'angle de la route d'Aire-la-Ville et du chemin des Communaux (coord. 493.460-480/115.680-700, alt. 404.00 m).

71. Voir AMSLER 1999, s.v. « Villette », pp. 61-71

72. Gaston Zoller s'est chargé de la surveillance des travaux ainsi que de l'inventaire des découvertes réalisées.

Bibliographie

- AMSLER 1999 Christine Amsler, *Maisons de la campagne genevoise du XVIII^e siècle*, vol. I, Genève 1999
- BLONDEL 1920 Louis Blondel, « Les marais de Roillebot et la Bâtie-Choulex », *Nos Anciens et leurs œuvres*, 2^e série, t. X, Genève 1920, pp. 57-67
- BLONDEL 1923 Louis Blondel, « Relevé des stations lacustres de Genève », *Genava*, I, 1923, pp. 88-112
- BLONDEL 1956 Louis Blondel, *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, série in-4^o, t. VII, Genève 1956
- BONNET 1986 Charles Bonnet, « Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1984 et 1985 », *Genava*, n.s., XXXIV, 1986, pp. 47-68
- BONNET 1988 Charles Bonnet, « Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1986 et 1987 », *Genava*, n.s., XXXVI, 1988, pp. 37-56
- BONNET 1990 Charles Bonnet, « Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1988 et 1989 », *Genava*, n.s., XXXVIII, 1990, pp. 5-21
- BONNET 1992 Charles Bonnet, « Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1990 et 1991 », *Genava*, n.s., XL, 1992, pp. 5-23
- BONNET 1994 Charles Bonnet, « Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1992 et 1993 », *Genava*, n.s., XLII, 1994, pp. 31-54
- BONNET 1996 Charles Bonnet, « Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1994 et 1995 », *Genava*, n.s., XLIV, 1996, pp. 25-42
- BONNET 1998 Charles Bonnet, « Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1996 et 1997 », *Genava*, n.s., XLVI, 1998, pp. 11-24
- BONNET/PRIVATI 1990 Charles Bonnet, Béatrice Privati, « Les origines de Saint-Gervais à Genève », *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, Paris, juillet-octobre 1990, pp. 747-764
- BONNET/PRIVATI 1991.1 Charles Bonnet, Béatrice Privati, « Les origines de Saint-Gervais · Recherches archéologiques », dans Fondation pour la conservation du temple de Saint-Gervais (éd.), *Le Temple de Saint-Gervais*, Genève 1991, pp. 3-26
- BONNET/PRIVATI 1991.2 Charles Bonnet, Béatrice Privati, « Saint-Gervais à Genève · les origines d'un lieu de culte », *Archéologie suisse*, 14, fasc. 2, 1991, pp. 205-211
- BONNET/PRIVATI 1995 Charles Bonnet, Béatrice Privati, « La chapelle funéraire à abside de l'église de Saint-Gervais à Genève », dans Paul Bissegger, Monique Fontannaz (dir.), *Des pierres et des hommes · Matériaux pour une histoire de l'art monumental régional · Hommage à Marcel Grandjean*, Bibliothèque historique vaudoise, 109, Lausanne 1995, pp. 55-63
- BONNET/PRIVATI 2001 Charles Bonnet, Béatrice Privati, « L'agglomération romaine du I^{er} siècle avant J.-C. au IV^e siècle après J.-C. », « L'établissement du haut Moyen Âge · Les structures archéologiques » et « L'église cruciforme et son évolution », dans Anastazja Winiger-Labuda (coord.) et alii, *Genève, Saint-Gervais · Du bourg au quartier*, Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Genève, t. II, Berne 2001, pp. 8-14, p. 15 et pp. 95-100
- CAMPAGNOLO 2002 Matteo Campagnolo, « Trouvailles monétaires dans le canton de Genève en 2000 et 2001 », *Genava*, n.s., L, 2002, pp. 397-404
- CARRIER/LA CORBIÈRE 2002 Nicolas Carrier, Matthieu de La Corbière, « Le Faucigny en 1339 », 2002 (article à paraître)
- CATTIN 1979 Paul Cattin, « Le compte de la construction de la bastide de Gironville près d'Ambérieu-en-Bugey (1323-1325) », *Cahiers René de Lucinge*, 22, 1979, pp. 2-18
- LA CORBIÈRE 2001.1 Matthieu de La Corbière, « Le développement et la fortification de Saint-Gervais au XV^e siècle », dans Anastazja Winiger-Labuda (coord.) et alii, *Genève, Saint-Gervais · Du bourg au quartier*, Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Genève, t. II, Berne 2001, pp. 20-28
- LA CORBIÈRE 2001.2 Matthieu de La Corbière, « La "Bâtie-Souveyro", ou "Bâtie-Roillebot", au Moyen Âge (1318-1536) », pré-rapport historique, Inventaire des monuments d'art et d'histoire du canton de Genève, 4 septembre 2001
- HALDIMANN/MOINAT 1999 Marc-André Haldimann, Patrick Moinat, « Des hommes et des sacrifices · Aux origines celtiques de Genève », *Archéologie suisse*, 22, fasc. 4, 1999, pp. 170-179
- HALDIMANN/RAMJOUÉ/SIMON 1991 Marc-André Haldimann, Évelyne Ramjoué, Christian Simon, « Les fouilles de la cour de l'ancienne prison Saint-Antoine · Une vision renouvelée de la Genève antique », *Archéologie suisse*, 14, fasc. 2, 1991, pp. 194-204
- HALDIMANN et alii 2001 Marc-André Haldimann, Pierre André, Évelyne Broillet-Ramjoué, Matthieu Poux, « Entre résidence indigène et domus gallo-romaine : le domaine antique du parc de La Grange (GE) », *Archéologie suisse*, 24, fasc. 4, 2001, pp. 2-15
- HONEGGER 2001 Matthieu Honegger, « Les premières occupations préhistoriques sous le temple de Saint-Gervais », dans Anastazja Winiger-Labuda (coord.) et alii, *Genève, Saint-Gervais · Du bourg au quartier*, Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Genève, t. II, Berne 2001, pp. 7-8
- MASSÉ 1846 Jean-Élisée Massé, « Essai historique sur les diverses enceintes et fortifications de la ville de Genève », Genève - Paris, 1846
- PAUNIER 1981 Daniel Paunier, *La Céramique gallo-romaine de Genève*, Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, série in-4^o, t. IX, Genève 1981
- POISSON 1986.1 Jean-Michel Poisson, « Une fortification de terre et de bois édifée en 1324 · La bastide de Gironville à Ambronay (Ain) », dans Michel Bur (dir.), *La Maison forte au Moyen Âge*, Paris 1986, pp. 253-260
- POISSON 1986.2 Jean-Michel Poisson, « Recherches archéologiques sur un site fossoyé du XIV^e siècle : la bastide de Gironville ("Fort-Sarrazin", Ambronay, Ain) », *Château-Gaillard · Études de castellogie médiévale*, XII, Caen 1986, pp. 225-236

- POUX 2000 Matthieu Poux, «Espaces votifs, espaces festifs · Banquets et rites de libation en contexte de sanctuaires et d'enclos», dans Jean-Louis Brunaux (dir.), «Des enclos pour quoi faire?», *Revue archéologique de Picardie*, 1-2, 2000
- POUX 2002 Matthieu Poux, «Genève – Parc de La Grange · Étude préliminaire des petits objets (v^e-1^{er} av. J.-C.)», rapport déposé au Service cantonal d'archéologie, 29 p., avril 2002
- Répertoire 1994 *Répertoire des immeubles et objets classés*, Publication du Service des monuments et sites de la République et Canton de Genève, Genève 1994
- SANTSCHI 1991 Catherine Santschi, «Saint-Victor de Genève», *Helvetia sacra*, III/2, Bâle 1991, pp. 239-324
- SAUTER 1976 Marc-Rodolphe Sauter, «Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1974 et 1975», *Genava*, n.s., XXIV, 1976, pp. 259-279
- TERRIER 1996 Jean Terrier, *Le Parking de Saint-Antoine à Genève · Découvertes archéologiques*, Genève 1996
- TERRIER 2000 Jean Terrier, «Découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1998 et 1999», *Genava*, n.s., XLVIII, 2000, pp. 163-203
- TERRIER 2002.1 Jean Terrier, «L'église Saints-Pierre-et-Paul de Meinier, une fondation de l'Antiquité tardive localisée dans la campagne genevoise», *STUDIOLAE INFIMAE ANTIQUATIS ad honorem Natalis Duval* (à paraître)
- TERRIER 2002.2 Jean Terrier, «L'habitat en zone rurale, l'apport des fouilles genevoises», colloque de l'Université de Fribourg du 27 au 29 septembre 2001 : *Villes et villages – Tombes et églises · La Suisse de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge* (à paraître)
- WINIGER-LABUDA 2001 Anastazja Winiger-Labuda, «La rue de Coutance, côté pair», dans Anastazja Winiger-Labuda (coord.) *et alii*, *Genève, Saint-Gervais · Du bourg au quartier*, Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Genève, t. II, Berne 2001, pp. 305-327
- ZUMKELLER 1992 Dominique Zumkeller, *Le Paysan et la terre · Agriculture et structure agraire à Genève au XVIII^e siècle*, Genève 1992

Crédits des illustrations

Marion Berti, fig. 5-6, 22, 25 | cheeseproductions.com, fig. 27 | Pierre Corboud, fig. 17 | Monique Delley, fig. 3, 13-16, 18-21, 23 a et b, 24, 26 | Gérard Deuber, fig. 4 | Jean-Baptiste Sevette, fig. 1-2, 7-12, 28-30

Adresse de l'auteur

Jean Terrier, archéologue cantonal,
Département de l'aménagement, de
l'équipement et du logement
Direction du patrimoine et des sites
Service cantonal d'archéologie
rue du Puits-Saint-Pierre 4
CH-1204 Genève